departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 25 juin 2004

Convocation du Conseil Municipal :

Subvention au Cercle des Nageurs Niortais (CNN)

le 14 juin 2004

Votants · 39

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 30 juin 2004

[Annexe]

Président:

M. Alain BAUDIN

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés:

Conseillers:

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Vie de la Cité

Subvention au Cercle des Nageurs Niortais (CNN)

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le 19 décembre dernier, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement pour octroyer au Cercle des Nageurs Niortais (CNN) une avance de 5 544,50 € sur les subventions 2004 au titre du sport de haut niveau et du fonctionnement.

Néanmoins, n'était pas précisée la répartition réalisée entre ces deux types d'aides financières, à savoir 50 % des sommes attribuées en 2003 soit 3 352,50 € au titre du fonctionnement, et 2 192 € au titre du Protocole de sport amateur de haut niveau.

Le 26 mars 2004, le Conseil Municipal a accordé au CNN, sur proposition de l'Office Municipal des Sports, une subvention de fonctionnement de 6 560 € pour 2004.

Il convient donc, aujourd'hui, de soustraire l'avance de 3 352,50 € et de verser au CNN le reliquat, soit 3 207,50 €.

Imputation budgétaire : 65.400.6574 # 01718

Par ailleurs, la somme de 2 192 € sera déduite de la subvention au titre du sport de haut niveau 2004.

Imputation budgétaire : 65.400.6574 # 01720

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à déduire de la subvention de fonctionnement 2004 la somme de 3 352,50 €, et à déduire de la subvention au titre du sport de haut niveau la somme de 2 192 €.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 39
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 6

Pour le Maire de Niort Alain BAUDIN La Première Adjointe

Françoise BILLY

Ordre du jour